



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Calvados

Commune : CAEN

Autres communes :

R500

Appellation : Université

Monument(s)

Appellation : Université

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 15/05/2012

Étendue de la protection : l'ancienne bibliothèque des sciences, en totalité, les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de l'université prévus sur le plan masse de Bernard, tels qu'ils figurent sur le plan annexé à l'arrêté, le portique central avec sa galerie vitrée, la grande cour d'honneur et l'esplanade avec la sculpture Le Phénix de Louis Leygue, les intérieurs suivants : - Aula Magna : le grand hall, l'amphithéâtre Pierre-Daure, la salle du conseil de l'université - l'amphithéâtre Jules-Dumont-d'Urville, - bâtiment droit-lettres : l'escalier d'accès, le grand hall de droit dit « salle des pas perdus », l'amphithéâtre Jacques-Héron, le bureau dit « du doyen » situé au premier étage, la grande salle de lecture de la bibliothèque du 1er étage et les peintures murales d'Yvonne Guégan - bâtiment des sciences (ancien) : le hall d'accès avec son escalier.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.